



LE PAS DE PORTE EN AGRICULTURE : Élément d'analyse du marché et des politiques du foncier

Projet de recherche post-doctorale en Nord-Pas-de-Calais – Appel à Candidatures

L'association Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais et le laboratoire du CLERSE lancent un appel à candidatures pour un post-doc en sociologie/économie financé par le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais. Ce projet de recherche sur le pas de porte en agriculture s'inscrit dans une réflexion plus large sur la question des échanges fonciers et de leur lien avec l'expression de modèles de production agricole.

Karl Polanyi voit dans la création du marché du foncier, en lien avec celle du marché du travail, un élément déterminant de l'émergence de l'économie de marché. La question du foncier en tant que facteur de production s'inscrit dans de nombreuses problématiques rurales et agricoles ; la transmission patrimoniale et les échanges fonciers, soit plus largement l'affectation du foncier, sont notamment des éléments centraux de la définition des modèles productifs. Les politiques agricoles d'un pays sont en ce sens sous-tendues par ses politiques foncières. Si les enjeux autour de la question foncière sont nombreux, celle-ci se montre cependant comme l'enfant pauvre de la sociologie rurale, de la sociologie des marchés et de la sociologie des politiques agricoles.

CONTEXTE :

En 2010, le fermage est le mode de faire-valoir le plus répandu à l'échelle nationale. Il représente plus des deux tiers de la surface agricole utilisée (SAU) et cette proportion s'accroît selon un gradient sud-nord. Dans les régions où le fermage est majoritaire, la problématique de l'installation en agriculture est davantage celle de la transmission du capital d'exploitation que celle de l'accès au foncier par l'achat de foncier. De surcroît le statut du fermage et l'expansion des formes sociétaires en agriculture (au détriment des entreprises individuelles) contribuent à une déconnexion croissante entre capital d'exploitation et foncier agricole.

L'évolution des politiques agricoles et agro-environnementales a également fait émerger depuis 3 décennies différents types de droits (à produire, à paiement, à polluer, etc.) qui participent à la valeur économique des exploitations et s'associent aux droits d'exploiter pour constituer les éléments non marchands du capital d'exploitation. La valorisation de ces composantes centrales de la valeur économique immatérielle des exploitations (fonds agricole) est un sujet complexe mais déterminant pour comprendre les dynamiques de renouvellement de génération et de concentration des exploitations. Du caractère non marchand de ces droits résultent des pratiques de sur-évaluation des éléments du capital d'exploitation autrement appelées pas-de-porte, à l'instar des pratiques observées pour les activités commerciales ; celles-ci impliquent de manière indirecte l'exclusion de certains repreneurs potentiels, notamment porteurs de projets d'exploitation moins intensifs en capital et en intrants.

En Nord-Pas-de-Calais par exemple, « la cession du bail s'accompagne d'une vente de bâtiments, ou de matériel, dont la surévaluation permettra de couvrir le pas-de-porte proprement dit ». Les régions de pas de porte (le Nord Pas de Calais ne représentant pas une situation isolée à l'échelle nationale) présentent généralement une structuration du foncier agricole qui se caractérise par une propriété foncière divisée par rapport à l'unité de production, augmentant le pouvoir de négociation du fermier sur le choix du ou des repreneur(s). Le Nord-Pas-de-Calais est la région où le nombre de propriétaires par exploitation est le plus élevé en France (9 en moyenne), expliquant en partie l'ampleur des montants de pas de porte dans cette région (avec des montants plus élevés que le prix de vente des terres occupées dans certaines petites régions agricoles, les Flandres notamment). D'après Denis Barthélémy, l'intensification de l'agriculture (intensification en capital et en intrants par hectare cultivé), signe d'une plus grande insertion des exploitations dans une logique entrepreneuriale, se traduit par une augmentation du montant des pas de porte.

CADRE THEORIQUE :

La région Nord Pas de Calais est le lieu d'exercice de pratiques sociales, économiques et politiques particulières, dont l'analyse proposée ici ouvre sur plusieurs champs disciplinaires :

- L'analyse des pas de porte se situe dans la lignée des travaux de recherche en sociologie économique en interrogeant la complexité du marché locatif par l'observation de la diversité des pratiques d'échanges, plus ou moins légitimes, appropriées, valorisées.

D'une part, elle invite à une caractérisation des frontières symboliques de ce marché, insistant sur les formes d'exclusion et d'inclusion des agriculteurs, et met alors en question la notion même de marché des baux de fermage : peut-on parler d'un marché des baux de fermage ?

D'autre part, la sociologie économique permet de penser les formes de régulation de la transmission des baux ruraux. S'il est avéré que les échanges sont à la fois encadrés par des réglementations légales et transmis par des pratiques illégales, leur étude sociologique gagne à en définir précisément les facteurs explicatifs. Dans le cadre de cette réflexion, une attention particulière peut être portée à l'incidence des politiques agricoles françaises et européennes (aides à la production notamment) sur la sur-évaluation du capital d'exploitation. La nature de la production agricole, la forme juridique de l'exploitation, le rôle des liens sociaux sont d'autres déterminants potentiels à considérer.

- Le projet de recherche opère un lien direct entre le marché du foncier et les organisations productives que sont les exploitations agricoles. En ce sens, il se situe dans la lignée des travaux contemporains sur l'émergence d'une agriculture de firme, hautement capitalistique et revêtant des formes sociétaires nouvelles (voir à ce sujet les travaux de l'ANR Agrifirme). En privilégiant l'analyse des échanges sur le marché des baux ruraux, cette recherche propose une entrée originale pour caractériser des formes capitalistes ainsi que pour retracer leurs processus d'émergence et comprendre le frein qu'elles représentent à l'installation de petites exploitations.

- Les questions posées par Terre de Liens mettent aussi à l'épreuve la notion de gouvernance du foncier par la mise en évidence des différents niveaux de régulation de la transmission des baux agricoles. Les résultats de la recherche seront alors le support d'une nouvelle définition de cette notion, tout comme ils seront le fondement d'une réflexion politique sur les processus d'innovation institutionnelle nécessaires à la démocratisation de l'accès au fermage.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Le Ciersé : Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, est une unité mixte de recherche de l'Université des sciences et technologies de Lille (Université Lille 1) et du Centre national de la recherche scientifique (Cnrs) (Umr 8019). La recherche sera encadrée par Benoît Lallau, économiste des questions agricoles, et Fabien Eloire, sociologue des réseaux.

Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais : l'association travaille sur l'accès au foncier pour des projets en agriculture biologique et paysanne. Confrontée à la grande difficulté de certains candidats à l'installation à accéder à des baux agricoles, l'association est à l'initiative de ce projet de recherche.

PROFIL DU CANDIDAT :

- Doctorat en sociologie (sociologie rurale, sociologie économique)
ou Doctorat en économie (économie rurale, économie institutionnelle)

- Intérêt pour les démarches empiriques (une expérience d'enquête en milieu rural est un plus).

- Des connaissances en politiques agricoles, en analyse économique des exploitations agricoles et en droit rural seront appréciées.

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

- **Début du contrat** : janvier 2014, pour une période de 2 ans.
- **Structure de rattachement** : laboratoire de sociologie du Clersé/CNRS, à Lille.
- **Rémunération** : environ 2500 euros brut/mois (grille Clersé / CNRS).
- **Lieu de travail** : Lille
Des périodes de plusieurs mois de terrain sont à prévoir.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : npdc@terredeliens.org

AVANT LE 15 OCTOBRE 2013

Le dossier devra être composé des éléments suivants :

- CV et liste des publications
- Rapport de soutenance de thèse
- 2 à 3 publications en format PDF

Bibliographie indicative :

BARTHELEMY D. (1986), La montée des pas de porte en agriculture, *Etudes Foncières*, n° 32, pp 54-58.

BARTHELEMY D. (1997), *Évaluer l'entreprise agricole*, Paris, PUF. 229 p.

BARTHELEMY D. (2002), Économie patrimoniale et répartition des moyens de production dans l'agriculture française, *Économie rurale*, n° 268- 269, pp. 89-109.

BAZIN G., LEVESQUE R. (2005), La nouvelle PAC et le coût du foncier agricole, *Études foncières*, n°113, p. 17-21.

BOINON J.P. (2003), Land Policy in France and its consequence for the farmers, *Agricultural Economics (CZE)*, vol. 49, n° 4, pp. 166-172.

CAVAILHES J. (1971), *La rente d'exploitation et les pas de porte dans l'agriculture française*, INRA Dijon, Document de recherche, 53 p.

DESWARTE P. (2009), Pourquoi le fonds agricole ne se développe t-il pas ?, *Revue de droit rural*, n°369, pp.61-21.

PURSEIGLE F. (2012), Les agricultures de firmes. Organisations et financiarisation. Introduction *Etudes Rurales*, n°190, pp.19-23.

SENCEBE Y. (2012), La Safer, de l'outil de modernisation agricole à l'agent polyvalent du foncier : hybridation et fragmentation d'une institution, *Terrains & travaux*, vol. 1, n°20, pp. 105-120.